

INSULARITE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES "ILES" DU JAPON†

Par KEIICHI TAKEUCHI*

I

Le Japon, considéré comme pays insulaire, comprend au total 3.513 îles; plusieurs d'entre elles sont très petites. Parmi elles, les quatre grandes îles de Honshu, Hokkaido, Kyushu et Shikoku sont considérées collectivement comme formant le "continent", alors que toutes les autres passent pour être des îles aussi bien au vrai sens du terme que dans le sens administratif. Le nombre d'îles, d'un point de vue administratif, diminue parce que plusieurs îles situées près de Kyushu lui ont été reliées par un pont; de plus, quand les trois ponts en projet entre Shikoku et Honshu seront achevés, une vingtaine d'îles de la Mer Intérieure de Seto ne seront plus considérées comme îles. En fait, plus de 98% de la population du Japon est répartie sur les quatre territoires du "continent". Honshu et Kyushu sont reliés par tunnels routiers et ferroviaires, et trois ponts entre Shikoku et Honshu sont en cours de construction, ainsi qu'un tunnel ferroviaire entre Honshu et Hokkaido. Par conséquent, dans un futur proche, les quatre principales îles seront intégrées *ipso facto* au "continent". Parmi les 3.509 îles restantes, 431 seulement étaient habitées en 1975; de plus le nombre des îles habitées et le pourcentage des populations des îles, par rapport à l'ensemble de la population du Japon, baisse, comme le montre le Tableau I. Leur situation reculée permet de ne pas se préoccuper, dans l'immédiat, de la pollution de l'environnement; par conséquent, dans quelques îles de la Mer Intérieure de Seto, on n'a pas à abandonner les industries polluantes, bien que ces dernières ne soient en aucune façon propices au bien-être des habitants de ces îles. Mais, mis à part ces cas extrêmes, la proportion de la population active travaillant dans les industries du secteur primaire sur les îles est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale. Toutes les statistiques (Tableaux 2-4) montrent le retard socio-économique des régions insulaires du Japon, comme on remarque dans le cas des zones montagneuses reculées, dont la plupart ont aussi accusé une baisse de population de plus de 30% dans les vingt dernières années. En fait, les régions montagneuses et insulaires constituent deux cibles que vise précisément la politique de développement régional concernant les zones en difficulté. Pour les régions montagneuses, deux lois ont été proposées par parlementaires appartenant aussi bien au parti de gouvernement qu'aux partis d'opposition, et promulguées:

* Professeur (*Kyōju*) de géographie sociale.

† Cet article est le texte original de la conférence tenue par l'auteur à l'Institut des Etudes Japonaises, Collège de France, Paris, le 15 mai 1981. La version italienne de ce texte a été déjà publié dans le livre "L'Italia e il Giappone al confronto economico" rédigé sous la direction de Gianni Fodella, Ed. Etas, Milan, 1982.

TABLEAU I. POPULATION DES ILES

		Population	Nombre de familles
Mars 1962	Iles déclarées reculées	1. 390. 071	293. 886
	L'ensemble du Japon	96. 688. 436	20. 048. 891
	%	1, 44	1, 47
Avril 1963	Iles déclarées reculées	1. 308. 494	281. 846
	L'ensemble du Japon	97. 368. 023	22. 889. 648
	%	1, 34	1, 23
Mars 1967	Iles déclarées reculées	1. 245. 558	295. 178
	L'ensemble du Japon	101. 345. 287	26. 403. 437
	%	1, 23	1, 12
Avril 1968	Iles déclarées reculées	1. 171. 513	281. 050
	L'ensemble du Japon	101. 988. 020	27. 115. 293
	%	1, 15	1, 04
Avril 1969	Iles déclarées reculées	1. 122. 223	273. 360
	L'ensemble du Japon	102. 747. 274	28. 205. 976
	%	1, 09	0, 99
Avril 1970	Iles déclarées reculées	1. 108. 521	282. 373
	L'ensemble du Japon	103. 521. 912	29. 146. 288
	%	1, 07	0, 97
Avril 1977	Iles déclarées reculées	952. 053	271. 943
	L'ensemble du Japon	113. 225. 921	34. 380. 314
	%	0, 84	0, 79

Source: Recensement de la Population

loi dite "pour l'encouragement des régions montagneuses" en 1965 et la loi dite "spéciale pour prendre des contre-mesures dans les régions ayant une dépopulation excessive". Des mesures législatives pour le développement socio-économique des îles ont été adoptées bien avant plusieurs mesures sur l'industrialisation des années 1960 qui favorisaient la croissance rapide de l'économie nationale japonaise.

En 1953, la loi dite de "promotion des îles reculées" était présentée au Parlement par des groupes de diverses appartenances politiques, et promulguée subséquemment dans la même année.¹ Jusqu'à présent, cette loi a été amendée tous les dix ans. La plupart des nombreuses îles du Japon sont considérées comme étant "objectives" pour l'application de cette loi, qu'ils soient administrativement des municipalités indépendantes ou non. Comme il est expliqué plus en détail ci-dessous, nous nous voyons forcer de remarquer qu'en dépit de ces mesures, les conditions socio-économiques des îles ont empiré généralement pendant les vingt dernières années.

¹ La proportion de la population des zones montagneuses et celle des zones insulaires dans la population totale japonaise est certainement très basse. Selon le système électoral japonais, le nombre des membres de la Diète éligibles dans chaque circonscription électorale a changé peu pendant les trente-six dernières années, malgré l'exode massif de la population des zones concernées. Pour les membres de la Diète eux-mêmes, la promotion du développement dans ces zones dépeuplées est d'une grande importance.

TABLEAU 2. CHANGEMENT DE LA POPULATION DES ILES DÉCLARÉES RECULÉES

		Naissance	Décès	Augmentation naturelle	Immigrants	Emigrants	Migration nette	Hors catégorie	Augmenta- tion nette
Variation de la population: Avril 1967– Mars 1968	Iles déclarées reculées L'ensemble du Japon %	20.359 1.934.958 1,05	11.853 674.909 1,76	8.506 1.260.049 0,67	60.743	92.215	–31.472	–249	–23.215
Variation de la population: Avril 1968– Mars 1969	Iles déclarées reculées L'ensemble du Japon %	17.304 1.360.974 1,27	10.591 670.342 1,58	6.713 960.632 0,70	57.132	107.397	–50.265	–5.753	–49.305
Variation de la population: Avril 1969– Mars 1970	Iles déclarées reculées L'ensemble du Japon %	15.194 1.932.000 0,78	10.829 721.000 1,50	4.325 1.211.000 0,35	59.016	104.765	–45.749	–1.290	–42.674
Variation de la population: Avril 1977– Mars 1978	Iles déclarées reculées L'ensemble du Japon %	11.233 1.729.000 0,65	8.996 696.000 1,29	2.237 1.033.000 0,21	47.654	58.825	–11.171		–8.934

Données relevées entre Septembre 1977–Octobre 1978.

Source: Données calculées par le "Conseil pour le développement des îles reculées".

TABLEAU 3. MÉNAGES AGRICOLES DES ÎLES DÉCLARÉES RECLÉES

		Total	Engagées exclusivement dans des activités agricoles	Engagées partiellement dans des activités agricoles
1967	Îles déclarées reculées	144. 734	35. 347	109. 385
	L'ensemble du Japon	5. 498. 000	1. 151. 000	4. 347. 000
	%	2, 63	3, 10	2, 51
1970	Îles déclarées reculées	132. 633	26. 356	106. 277
	L'ensemble du Japon	5. 341. 000	831. 700	4. 510. 000
	%	2, 48	3, 17	2, 13
1977	Îles déclarées reculées	103. 349	17. 696	85. 652
	L'ensemble du Japon	4. 835. 300	643. 210	4. 192. 090
	%	2, 14	2, 75	2, 04

Source: Données calculées par le "Conseil pour le développement des îles reculées".

TABLEAU 4. QUELQUES INDICES DE NIVEAU DE VIE

(Pourcentage de maisons)

		Eau courante	Journaux	Radio	Télévision
1967	Îles déclarées reculées	56, 5	56, 0	45, 5	74, 2
	L'ensemble du Japon	72, 2	121, 0	88, 7	78, 8
1969	Îles déclarées reculées	62, 1	59, 3	46, 5	81, 1
	L'ensemble du Japon	72, 2	—	72, 6	94, 7
1977	Îles déclarées reculées	81, 3	N.A	N.A	N.A
	L'ensemble du Japon	N.A	N.A	N.A	N.A

Source: Données calculées par le "Conseil pour le développement des îles reculées".

II

Les histoires des populations de chaque "île" japonaise diffèrent selon leur position géographique: il y a, par exemple, des îles de la Mer Intérieure de Seto qui étaient à un certain moment un carrefour du trafic maritime du Japon occidental, les îles reculées de Kyushu qui étaient toujours exposées à l'influence du continent asiatique et à l'Asie du Sud-Est, les îles océaniques du Pacifique où l'isolement du "continent" a toujours été prononcé, et les îles des mers du Nord du Japon qui n'étaient pas considérées comme faisant partie du Japon jusqu'à la fin de la période Tokugawa. Il y a également des différences entre les îles au large, qui étaient relativement faciles à relier par un trafic de bateaux avec le "continent", et les îles reculées, pour lesquelles un trafic avec le "continent" était plutôt une entreprise hasardeuse. Mais nous remarquerons que la plupart des îles du Japon, y compris celles qui sont actuellement inhabitées, possèdent des vestiges archéologiques ainsi que les matériaux historiques subsistants, révèlent des histoires anciennes de population longues et continues. Sous l'économie naturelle et de subsistance, l'isolement géographique n'avait peut-être pas

TABLEAU 5. UTILISATION DE LA TERRE SUR LES ILES DÉCLARÉES RECULÉES

		Zones cultivées (ha)					Zones non-cultivées (ha.)			
		Total	Rizières	Vergers	Autres champs	Total	Forêts	Prairies	Terrains improductifs	
1950	Iles déclarées reculées	67. 228, 0	—	—	—	442. 171, 0	407. 529, 0	8. 188, 0	26. 454, 0	
	L'ensemble du Japon	5. 968. 520, 0	3. 038. 176, 0	—	2. 930. 344, 0					
	%	1, 13								
1955	Iles déclarées reculées	88. 794, 9	34. 519, 1		54. 275, 8	368. 218, 0	333. 165, 7	16. 807, 9	18. 244, 4	
	L'ensemble du Japon	5. 724. 546, 0	3. 022. 177, 0		2. 702. 369, 0					
	%	1, 55	1, 14							
1967	Iles déclarées reculées	94. 086, 7	33. 010, 4	15. 469, 6	45. 606, 7	401. 485, 3	356. 620, 0	11. 187, 7	24. 677, 6	
	L'ensemble du Japon	5. 996. 000, 0	3. 396. 00, 0	542. 500, 0	1. 901. 000, 0	25. 557. 688, 0	24. 486. 341, 0	425. 575, 0	643. 772, 0	
	%	1, 57	0, 97	2, 85	2, 40	1, 57	1, 46	2, 63	3, 83	
1969	Iles déclarées reculées	94. 433, 6	34. 004, 1	16. 951, 3	43. 478, 2	397. 356, 9	366. 425, 3	9. 153, 3	21. 778, 3	
	L'ensemble du Japon	5. 091. 401, 0	2. 942. 975, 0	392. 955, 0	1. 755. 451, 0	25. 557. 725, 0	24. 486. 397, 0	427. 575, 0	643. 772, 0	
	%	1, 86	1, 16	4, 31	2, 48	1, 55	1, 50	2, 14	3, 38	
1970	Iles déclarées reculées	95. 906, 6	34. 446, 8	18. 742, 9	42. 716, 9	428. 370, 9	391. 371, 9	7. 156, 2	29. 842, 8	
	L'ensemble du Japon	5. 109. 250, 0	3. 145. 771, 0	463. 400, 0	1. 600. 082, 6	25. 244. 000, 0				
	%	1, 88	1, 13	4, 04	2, 13	1, 70				
1977	Iles déclarées reculées	81. 755, 4	29. 617, 5	21. 580, 4	27. 746, 5	453. 768, 5	435. 683, 5		18. 085, 0	
	L'ensemble du Japon	5. 389. 700, 0	2. 916. 300, 0	496. 480*	1. 485. 956*					
	%	1, 52	1, 01							

Sources: Le conseil pour le développement des îles reculées, pour les données des îles reculées; les statistiques pour l'ensemble du Japon ont été obtenues au Ministère de l'Agriculture et des Forêts. Les astérisques indiquent des données de 1975.

une signification aussi grande que celle que l'on pourrait imaginer dans les conditions actuelles. Cette observation est vraie non seulement pour les îles, mais aussi pour les régions montagneuses du Japon "continental" qui, en comparaison avec les régions de plaines avant la révolution industrielle, comprend une bien plus grande proportion de la population. Même après l'introduction d'une économie monétaire, des îles des mers du sud-ouest du Japon et de la Mer Intérieure de Seto pouvaient généralement tirer avantage du trafic, comme cela était le cas avant la construction de réseaux de chemins de fer. La plus grande part du trafic commercial, ou autre, était effectuée par des routes maritimes et plusieurs îles faisaient fonction de ports de refuge, d'entrepôts et de bases pour les navires pirates. La prospérité économique des îles des mers du sud-ouest et de la Mer Intérieure de Seto ne tenait pas seulement au transport commercial et aux activités de pirates, mais aussi à la production de sel et à la culture de patates douces qui était remarquablement répandue après le dix-huitième siècle, provoquant une augmentation rapide de la population, comme cela s'est produit en Irlande avec l'introduction de la pomme de terre. Traditionnellement, les activités de la pêche n'étaient pas d'une grande importance pour l'économie des îles, malgré les riches ressources marines les entourant, ressources qui, à cause de leur éloignement des marchés de consommation, étaient restées inexploitées.

Le vrai déclin de l'économie insulaire est arrivé avec le développement du réseau de trafic moderne sur le continent, d'abord sous la forme de la réalisation des réseaux de chemin de fer après la fin du siècle dernier, et, récemment, sous la forme du développement des réseaux routiers après la Seconde Guerre Mondiale. Plusieurs îles, autrefois reliées par bateaux avec plusieurs ports "continentaux", sont reliées seulement avec le plus proche port "continental" dans le but de les intégrer au système du trafic "continental". Ceci découle du fait qu'elles sont considérées comme des coins reculés du Japon à cause du relatif inconvénient du transport maritime et aussi à cause du coût élevé du transbordement dans les ports. Avec les progrès de l'urbanisation, le marché des poissons a connu un certain développement; là où en sont les choses, ce sont les pêcheurs du "continent" qui peuvent trouver un certain nombre d'avantages à bénéficier d'une infrastructure de transport améliorée et d'un équipement important fourni par des commerçants et des grandes compagnies de distribution sur le "continent". Désormais, les riches ressources marines entourant les îles sont exploitées plus activement par les pêcheurs du "continent" que par ceux des îles.

Dans le domaine de l'agriculture aussi, les désavantages des îles du Japon sont devenus de plus en plus manifestes après la période Meiji. D'un point de vue géomorphologique, la plupart des îles japonaises possèdent un relief montagneux, manquant de plaines alluviales, fait qui a retardé le développement rapide de la culture du riz. Cela diffère du "continent", où la culture du riz était bien développée. En fait, comme le montre le Tableau 5, le pourcentage des rizières des îles par rapport au total des terres agricoles arables des îles est bien plus bas que la moyenne nationale. En outre, l'introduction de cultures marchandes avec l'intensification du capital a été sans succès à cause des problèmes de transport et aussi à cause du nombre limité de fermes sur n'importe quelle île, facteur qui a empêché la formation des organisations de paysans pour être à la hauteur de l'économie de marché contemporaine.

Les effets de tous ces aspects du retard économique se manifestèrent sous la forme d'une causalité cumulative qui à son tour créa des conditions désavantageuses pour la société insulaire. Ce genre de cercle vicieux n'existait pas seulement là où les activités productives étaient concernées mais aussi dans les conditions de vie des insulaires comme, par exemple,

les équipements d'éducation et de santé. La fourniture de tels équipements était rendue difficile par la relative détérioration de l'efficacité des services sociaux qui, s'alliant à la diffusion d'information sur la vie moderne et urbanisée du "continent", a accentué davantage l'exode de la population des îles. En 1953, l'installation de l'électricité dans les maisons des îles était de 82%, par opposition au 98.9% de la moyenne nationale. Le pourcentage de ceux qui ont continué des études supérieures après la scolarité obligatoire était de 18% pour toutes les îles, et de 52% pour tout le Japon.² Les routes communales pavées étaient, en réalité, inexistantes sur les îles, excepté Awaji-shima, Izu-Oshima et quelques autres îles.

III

A part les subventions accordées par la loi dite de "promotion des îles reculées", les îles reculées japonaises tirent profit des travaux publics payés par des emprunts de trois genres:

- 1) emprunts pour les travaux publics en général,
- 2) emprunts pour les équipements publics dans les zones reculées déclarées comme telles par la loi en 1964, et
- 3) emprunts pour prendre des contre-mesures visant au développement des zones excessivement dépeuplées déclarées comme telles par la loi en 1970.

La première catégorie comprend des emprunts nationaux, et dans ce cas, la dépense du gouvernement couvre de 50 à 100 pour-cent du coût total des travaux publics spécifiés. Les seconde et troisième catégories consistent en emprunts émis par les autorités municipales, et, pour le remboursement de ces emprunts avec intérêt, le gouvernement pourvoit 80 pour-cent du montant total pour la seconde catégorie et 70 pour-cent du montant total pour la troisième catégorie. La plupart des îles reculées sont incluses dans les municipalités désignées comme zones reculées ou zones excessivement dépeuplées (ce sont des régions connaissant une baisse de population supérieur à 10% en cinq ans et des revenus municipaux inférieurs à 40% des besoins budgétaires).

Le développement de cette politique, concrétisée sous la forme de la "Loi de la promotion des îles reculées", visait surtout à financer des travaux publics. Les subventions du gouvernement central sont réservées aux autorités municipales et préfectorales et aux coopératives agricoles, de pêche et forestières. Les particuliers et les corporations privées peuvent généralement tirer profit de cette forme de financement publique seulement de manière indirecte, en tant que membres d'un des organismes mentionnés ci-dessus. Les seules exceptions sont les compagnies d'électricité et les compagnies de navigation opérant le long des routes maritimes reliant certaines îles. Ces compagnies ont pu recevoir des subventions directement du gouvernement. Les dépenses du gouvernement concernant les îles, prescrites par la "loi de promotion des îles reculées", sont donc, pour la plupart, limitées à des travaux de construction. Le pourcentage des dépenses pour l'acquisition de bateaux, d'ambulances, de bus d'école, etc. est très faible par rapport aux autres.

Après le promulgation de la loi mentionnée ci-dessus, le gouvernement, à dix reprises entre 1953 et 1967, a désigné 351 îles habitées, en plus environ 400 îles inhabitées, îles visées

² Il y avait très peu d'écoles supérieures dans les îles. Et, vu le mauvais système de communication avec le "continent", la plupart des étudiants des îles reculées devaient résider près des écoles supérieures dans les villes du "continent".

pour l'application de la loi. Depuis 1967 jusqu'à maintenant, certaines îles n'ont plus été considérées comme reculées du fait de la construction de ponts et de la mise en valeur des terres, elles ont fini par être reliées au "continent" et ainsi n'ont plus été considérées comme des îles.³ La plupart des désignations ont été réalisées avant 1957: ainsi on peut considérer que les efforts pour développer les îles reculées ont commencé dans les années 1953-1957. Si nous examinons les changements annuels dans la composition des différents travaux publics, nous constatons une augmentation non-négligeable de la proportion des dépenses du gouvernement pour les travaux de développement des îles reculées en ce qui concerne la construction de routes; en outre, nous observons que, excepté pour une ou deux années, un pourcentage élevé (quelque 30-40 pour-cent) des dépenses a été investi dans l'amélioration et la construction des ports de pêche. Nous pouvons également observer des pourcentages relativement faibles et décroissants des subventions du gouvernement pour les travaux publics concernant l'agriculture et la sylviculture. Cela paraît étrange car bien que la proportion de la population insulaire par rapport à l'ensemble de la population du Japon soit faible, les îles ont la plus forte proportion de terres agricoles par rapport à la proportion des terres agricoles du Japon. Ce fait montre une tendance générale de la part des autorités insulaires à accentuer le développement des activités de pêche plutôt que les activités agricoles et sylvicoles avec des conditions physiques et de marché défavorables. Le développement rapide de la construction des routes sur les îles reflète, en un certain sens, la tendance générale du développement des travaux publics dans les vingt dernières années: la dépense publique pour la construction au Japon, pendant les trente dernières années a toujours été l'instrument des mesures contre une dépression économique, car les travaux publics doivent aussi avoir une grande portée sur l'étendue des résultats dans le domaine économique, telles que les demandes en ciment et en acier, la diffusion des automobiles, etc. Quelquefois, cette politique fut à l'origine de situations kafkaïennes, quand, par exemple, des réseaux routiers ont été construits sur des îles n'ayant aucun service de car-ferry. Mais nous devons reconnaître qu'avec le progrès de la construction des routes dans les îles accompagné par la promotion du transbordement aux îles, le problème des communications à l'intérieur des îles (généralement hameaux et villages dans une île sont éloignées l'une de l'autre) et avec le "continent" a été largement surmonté. Nous devons remarquer aussi que, bien que les subventions directes ne soient pas importantes financièrement pour chaque insulaire, avec l'application d'une politique de développement, plupart des îles ont fini par profiter de dispositions qui manquaient jusqu'alors, comme l'électricité et l'eau courante. En ce qui concerne l'électricité, plusieurs îles croches des côtes "continentales" peuvent maintenant utiliser l'électricité fournie par une des compagnies d'électricité oligopolistiques, grâce à la transmission sous-marine de l'énergie, au même prix que sur le "continent". D'ailleurs, la plupart des centrales électriques des îles reculées dépendaient de ces compagnies oligopolistiques. Dans presque tous les cas, la construction de ces installations a été subventionnée conformément à la loi de la "promotion des îles reculées". Le taux de diffusion de la télévision dans les îles est à l'heure actuelle à peine plus faible que la moyenne nationale, en conséquence de quoi le fossé d'information entre les îles et le "continent" a été dans une très grande mesure comblé. Grâce à ces améliorations des conditions de vie, des progrès se sont produits. Par exemple, la différence du taux d'admission dans les écoles supérieures de ceux

³ En 1978, le nombre des îles habitées, déclarées par la loi comme reculées était de 305.

qui ont accompli la scolarité obligatoire (*chugakko*, c'est-à-dire le premier cycle du secondaire) entre les îles et le "continent" est devenu moins frappante; plus des trois-quarts des diplômés du *chugakko* continuent des études dans différentes écoles supérieures.

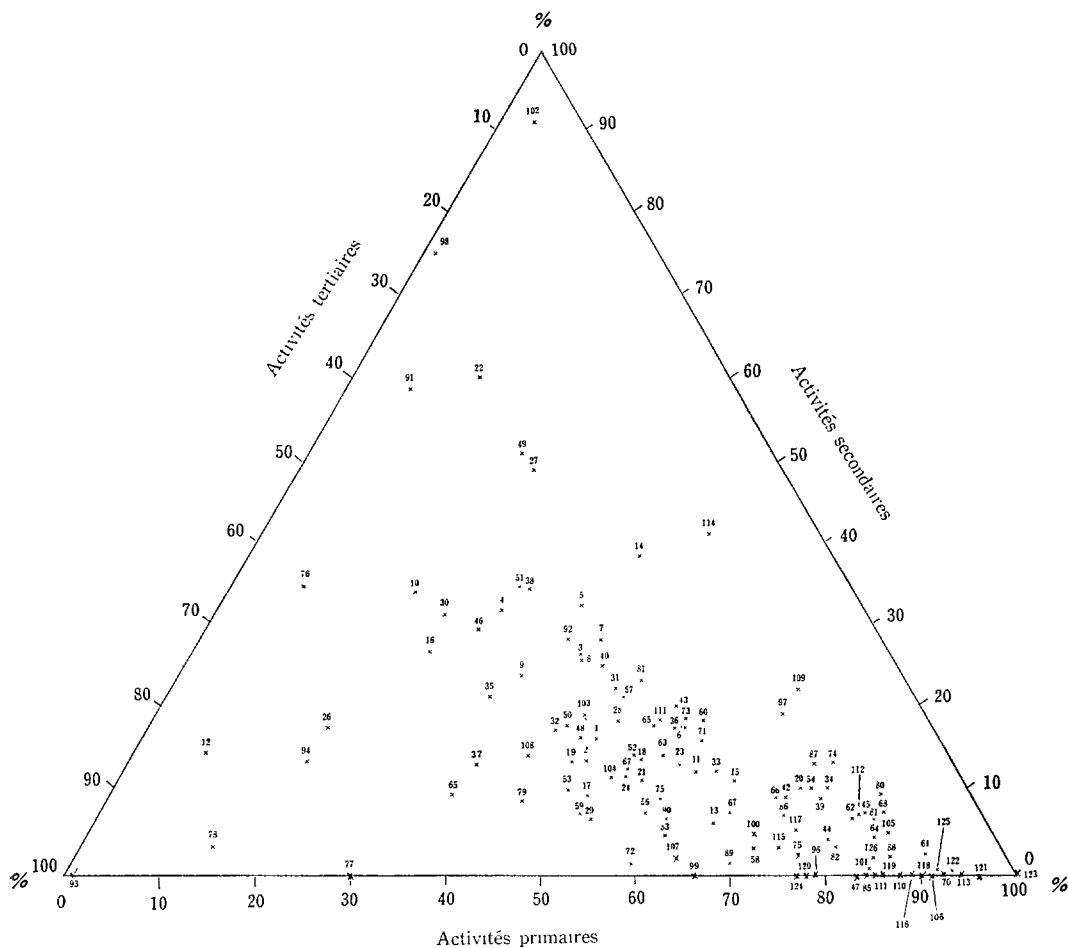
IV

Si nous examinons la structure industrielle de la population active dans les îles reculées, comme le montrent la Figure 1, nous observons que la plupart des îles appartiennent à la catégorie I et II qui sont classées conventionnellement dans ce figure. Les îles groupées dans la catégorie I sont celles où prédominent les industries du secteur primaire, tandis que les îles de la catégorie IV sont celles qui n'ont aucun caractère industriel spécifique dans la mesure où la possibilité de trouver du travail sur l'île est concernée. Quant à la catégorie III, représentant ces îles qui connaissent une prédominance des industries du tertiaire, le dénombrement des îles appartenant à cette catégorie exige quelque examen car, l'industrie touristique mise à part, les industries de service sur les îles ne peuvent généralement pas espérer trouver de débouchés en dehors de leurs îles. L'industrie touristique sur les îles japonaises ne sont pas, cependant, d'une grande importance, sauf dans une poignée d'îles tel que Oshima dans les îles d'Izu car l'habitude de prendre des longues vacances ou de passer des vacances sur une île éloignée n'est pas encore établie parmi les travailleurs japonais. La plupart des îles ne font pas l'objet d'un tourisme de masse à cause de leur situation géographique éloignée donc inconmode. Bon nombre des touristes qui visitent quand même les îles reculées sont des amateurs de pêche à la ligne; mais beaucoup de cas les pêcheurs des îles sont peu disposés à accepter cette sorte de touristes à cause de la compétition s'en suivant sur des ressources marines restreintes. Sur beaucoup d'îles appartenant à la catégorie III, nous pouvons observer un nombre relativement grand de commerçants et de fonctionnaires. La plupart des îles dans lesquelles les activités tertiaires sont en proportion relativement importante ont généralement une forte population et ont aussi un assez grand nombre de population active travaillant en dehors de leur île. Dans plusieurs cas, ce type d'îles est le centre administratif et commercial d'un groupe d'îles. Le petit commerce sur les îles est, en plus grande part, mené par la vieille génération et/ou la femme qui fait ce travail parallèlement à l'autre activité régulière de son mari.

A cause du travail administratif compliqué occasionné par les subventions et à cause également de l'échelle territoriale concernée relativement petite, le rendement administratif dans les zones insulaires est bas. Les îles appartenant à la catégorie III sont ainsi généralement considérées comme n'étant pas très actives économiquement.

Une observation similaire peut être faite à l'égard des îles où prédominent des activités du secteur primaire. Suite à l'exode, les plus-de-quarante-ans constituent une proportion relativement importante par rapport à l'ensemble de la population sur n'importe laquelle de ces îles, et les activités du secteur primaire menées par cette génération plus âgée ne sont pas très rémunératrices. Depuis 1955, dans la plupart des cas, plus de 70% des fils, y compris les aînés des familles, et plus de 60% des filles des paysans et des pêcheurs quittent les îles après avoir terminé la scolarité obligatoire, pour poursuivre des études supérieures ou pour chercher du travail. Trouver des successeurs pour continuer le travail dans l'agriculture et la pêche a été un problème de tous temps pour les îles, cependant, cela constitue actuellement

FIGURE 1. STRUCTURE INDUSTRIELLE DES ILES RECULEES (dans les mers intérieures et relativement voisines du "continent") EN 1975

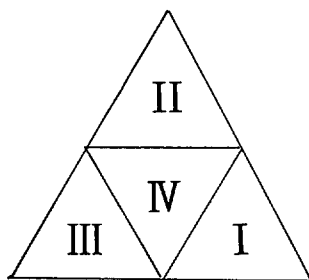


nos. 1-57: Iles ayant une population de plus de 1.000 habitants.

nos. 58-126: Iles ayant une population inférieure à 1.000 habitants.

(l'ordre numérique dépend de l'importance de la population insulaire. Seulement les populations actives travaillant sur les îles sont classifiées.)

Source: Statistiques obtenues au Rito Senta (Centre pour Développement des Iles Reculées); "Seikakuruika shita kokono rito no kongono shinkosaku no chosa kenkyu" 1978 Diagramme préparé par Takeuchi.

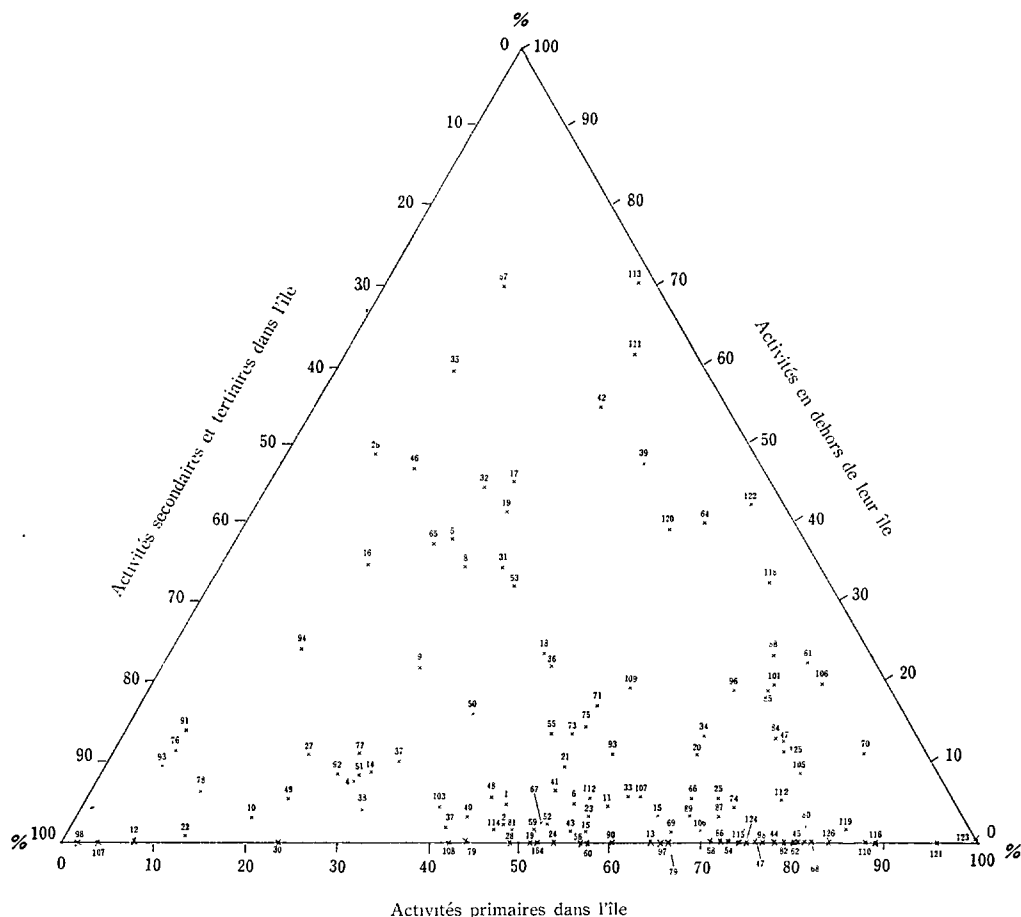


- I: Iles ayant en majeure partie des activités du secteur primaire.
 II: Iles ayant en majeure partie des activités du secteur secondaire.
 III: Iles ayant en majeure partie des activités du secteur tertiaire.
 IV: Iles sans spécialisation industrielle.

une des questions les plus cruciales auxquelles sont confrontés les habitants. De plusieurs études se basant sur des questionnaires distribués parmi les élèves des écoles moyennes, nous apprenons que, pour eux, la vie idéale consisterait à travailler pour une période de quelques années dans les villes ou dans les zones industrielles du "continent", et ensuite retourner aux îles quand leur père prendrait sa retraite.⁴ Donc le problème n'est pas celui de l'émigration même de la plus jeune génération, mais celui du manque de travail suffisamment rémunéré par rapport au travail en dehors des îles. Examinant la situation dans cette optique nous pouvons distinguer deux cas : les îles où les activités du secteur primaire baissent avec l'âge de la population active et avec l'impossibilité de trouver un successeur à l'entreprise familiale; et les îles où un fils au moins reste, ou y retourne après s'être absenté quelques temps, pour se préparer à prendre la relève du travail du père, dans le domaine de l'agriculture ou de la pêche. Nous pouvons aussi remarquer que, excepté pour quelques îles de la Mer Intérieure de Seto où fleurit l'arboriculture, ce sont les activités de la pêche, plutôt que celles de l'agriculture qui ont la plus forte puissance d'attraction pour persuader la génération la plus jeune à rester ou à retourner aux îles. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les conditions de pêche dans une île sont relativement désavantageuses par rapport aux activités du littoral du "continent". Mais l'amélioration du transport et le développement des techniques de conservation ont indiscutablement réduit le fossé technique et de communication entre les îles et le "continent". D'ailleurs le prix du poisson frais pêché à proximité des îles du Japon, vu l'épuisement des ressources marines du littoral et l'augmentation de la proportion de poisson gelé acheté et importé des quatre coins du monde, a contribué à la relative prospérité actuelle de l'activité de pêche des îles. Nous pouvons de plus ajouter que le développement de la pisciculture, l'élevage des fruits de mer et la culture des algues se sont avérés être comparativement lucratifs parmi les activités insulaires puisque, par exemple, certaines îles de la Mer Intérieure de Seto sont moins polluées que les côtes du "continent". Nous devons aussi prendre en considération le fait que plusieurs bateaux de pêche appartenant à des insulaires ou utilisés par ces derniers sont maintenant enregistrés dans les ports de pêche du "continent", à cause du manque d'équipement des ports insulaires.

⁴ Cette tendance est apparue plus clairement après 1973, lorsque le boom économique dû au rapide développement économique concentré sur des villes métropolitaines s'est estompé, en conséquence de la crise pétrolière.

FIGURE 2. STRUCTURE DES EMPLOIS DES ILES RECLUÉES (1975)



(L'ordre numérique des îles est le même que celui de la Figure 1. Dans cette figure, la population active y comprend des insulaires travaillant essentiellement en dehors de leur île.)

Source: *Ibid.* de Figure 1.

pour les bateaux de pêche de plus de 150 tonnes. Ainsi la proportion croissante des activités de pêche des îles est en réalité plus forte que celle indiquée par les statistiques.

Le développement démesuré de l'administration sur les îles est parasite dans le sens où elle utilise des travailleurs en surnombre. Mais si nous considérons que le gouvernement est responsable en fournissant l'opportunité économique à tous les citoyens japonais indépendamment de leur lieu de naissance et de leur résidence, la création d'emplois dans les îles peut être considérée comme une politique sociale donnant aux régions défavorisées les conditions pour la création des opportunités économiques. En réalité, sur plusieurs îles, les activités des bureaux municipaux constituent les plus grandes ressources économiques pour

l'économie de l'île, à travers les effets direct d'un emploi étendu et aussi à travers les effets indirects des travaux publics grâce aux différentes subventions. On s'attend à ce que cette tendance continue à se montrer toujours plus prononcée.

Pour les insulaires, la possibilité de trouver un travail à l'extérieur de l'île, tout en résidant dans l'île, dépend d'abord de la qualité du transport (ferryboat). Dans la Figure 2, nous pouvons observer que les îles ayant un pourcentage relativement élevé de population active travaillant en dehors de l'île sont généralement de grandes îles où la population est importante et où seulement une faible proportion de la population active travaille dans les industries du secteur primaire.

Au Japon, nous différencions clairement les îles dont la situation économique et sociale se détériore de celles qui réalisent ou au moins maintiennent une relative prospérité économique. Les conditions géographiques physiques contribuent, naturellement de manière considérable, à la différence entre ces deux types d'îles, mais comme l'économie des îles dépend maintenant, à un degré remarquable, des ressources apportées de l'extérieur des îles, notamment par voie administrative, la situation administrative de chaque île influence beaucoup les conditions économiques et le développement socio-économique. Dans ce domaine, les capacités des dirigeants des îles sont aussi d'une suprême importance. Là où le bien-être des habitants et la prospérité des îles sont concernés, plutôt que le type patriarcal, c'est le type technocratique de dirigeants qui est bien conscient des procédures légales et des moyens d'un groupe de pression au gouvernement, et qui est généralement capable de mieux réussir en augmentant les ressources financières et d'introduire un fonctionnement plus positif du mécanisme de la redistribution du revenu national en faveur des îles. Dans ce contexte, il est très clair que chacune de la plupart des îles qui a réussi dans le développement socio-économique de la société insulaire, profitant du mécanisme bureaucratique de la redistribution des revenus en utilisant au maximum les procédures légales pour obtenir le maximum de subventions, constitue une municipalité indépendante. Généralement, la pire situation est celle des îles reculées qui sont dépendantes d'une municipalité administrative ayant son centre administratif sur le "continent". En outre, les cas où plusieurs îles constituent une municipalité n'ont pas montré un succès remarquable à exploiter les ressources gouvernementales parce que les contradictions et la compétition entre les îles dans la même municipalité les ont empêché de prendre une action unifiée contre le gouvernement central et ont fait que les îles n'ont pas été traitées de la même manière.

Du point de vue de l'efficacité de l'économie nationale et aussi de la communauté nationale comme un tout, nous pouvons, si nous poussons les choses à l'extrême, affirmer qu'une baisse plus radicale de la population insulaire devrait se produire et que les îles reculées devraient seulement servir de zones touristiques pour la population urbaine. Mais d'un point de vue de ce qui est bénéfique pour les habitants des îles, il est nécessaire de discuter des problèmes sur la base d'autres critères. En ce sens, une ré-évaluation de la politique de développement des îles reculées doit constituer une pierre de touche de l'étude du développement régional au Japon.